



**Syndicat National des Praticiens de Santé Publique**

**النقابة الوطنية لممارسي الصحة العمومية**

Siège : 19 Bvd Victor Hugo. Alger  
Web : [www.snpspdz.hautefort.com](http://www.snpspdz.hautefort.com)

Agrément N° 37 RE du 15 mai 1991  
eMail : snpsp\_sg@hotmail.fr

## **COMMUNIQUÉ n°05**

05 mai 2016

Devant la situation de blocage et le comportement fasciste de l'administration de tutelle qui a décidé de la fermeture des voies du dialogue avec les représentants légitimes des praticiens médicaux protestataires et d'opposer une démarche du tout répressif au mouvement de grève cyclique enclenché le 18 avril 2016. Prenant acte de l'incident grave qui a entaché le rassemblement pacifique des praticiens, tenu à l'hôpital Mustapha le 04 mai 2016 ;

Le conseil national réuni en session extraordinaire le 05 mai 2016 à Alger tient à exprimer l'indignation de la corporation médicale devant le comportement provocateur et irresponsable du directeur de l'hôpital Mustapha Bacha, lieu symbolique pour tous les professionnels de la santé et le siège du plus grand centre hospitalier universitaire d'Algérie.

Le conseil national dénonce également l'exclusion, encore une fois par les pouvoirs publics, des syndicats autonomes de la prochaine tripartite alors qu'à l'ordre du jour sont inscrits le dossier de la retraite et le projet du nouveau code du travail que le SNPSP n'a pas reçu à ce jour malgré les promesses des représentants du ministère du travail de l'emploi et de la sécurité sociale.

Le SNPSP, tout en réitérant son attachement au principe du dialogue, réaffirme surtout l'attachement des praticiens de la santé publique au règlement de l'ensemble des points de sa plate forme des revendications.

Les membres du conseil national ont entériné par voie de vote, le dépôt d'un préavis de grève de huit (08) jours à partir du 08 mai 2016 pour ;

- **Une journée de grève nationale avec rassemblement de la dignité du corps médical à l'hôpital Mustapha Bacha à 11h00 le 17 mai 2016.**
- **Une journée de grève nationale avec rassemblement devant le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière à 11h00 le 23 mai 2016.**

**Le SNPSP a retenu la décision d'ester en justice le directeur du CHU Mustapha**

**Le conseil national a décidé, également, de saisir monsieur le premier ministre sur la situation du blocage entre le MSPRH et le SNPSP et pour apporter un éclairage sur les raisons et la genèse du conflit collectif du travail.**

*Dr. Lyes MERABET*

